

AK TRIFLASH

FLASHERIE DE CHANTIER

Le panneau TRIFLASH ou le Kit TRIFLASH à pince sont des **dispositifs de sécurité lumineux** qui permettent de rendre vos chantiers visibles et ce quelles que soient les conditions météorologiques.

FABRIQUÉ EN FRANCE



Ses trois feux à LEDs disposés à chaque angle du panneau assurent sa **visibilité** auprès des usagers de la route.



BÉNÉFICES PRODUITS

- ⊕ **SÉCURITAIRE**, maximise la détection et la visibilité des chantiers
- ⊕ **ÉTANCHE**, résiste aux intempéries grâce à de la résine de protection coulée autour de la carte de pilotage
- ⊕ **ÉCONOMIQUE**, consommation optimisée, grâce à la cellule jour/nuit
- ⊕ **UNIVERSEL**, décliné pour toutes les tailles de panneaux ainsi qu'en kit à pince pour dépannage en urgence sur panneau sans feux.
- **100 % RECYCLABLE**, grâce aux matériaux employés et selon les filières de revalorisation adaptées.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

■ PANNEAUX

- **PANNEAU AK** toutes dimensions (AK 700 mm en option)
- **ACIER/ALUMINIUM** : disponible pour AK Crapie Acier et Alu (plus d'info sur les fiches produits de ces panneaux)

■ FEUX

- **FEUX LEDS Ø110 mm ou Ø70 mm** conformes NF en 12352 catégorie L2H
- **COMPATIBLE** avec CA9, CA19, SOLARBOX
- **PRISES SORTIES** Jack/ Bosch/ XLR, adaptable à la demande
- **GESTION AUTONOME** de l'intensité des feux (cellule/nuit)

Nous recommandons l'usage de la sortie XLR qui est la plus performante des trois connectiques en termes d'étanchéité.



Panneau	Ø feux LEDS
AK 700 mm	Ø 70 ou Ø 110 mm au choix
AK 1000 mm	Ø 110 mm
AK 1250 mm	Ø 110 mm
AK 1500 mm	Ø 110 mm

■ KITS POUR TRIANGLES NON ÉQUIPÉS

KIT SEUL À FIXER



KIT À PINCES



- **CHARGEUR** 220V intégré et cordon de recharge pour kits à pince

■ AUTONOMIE

Gamme de batterie CRAPIE	Mode auto (utilisation continue avec cellule jour/nuit)
CA9	10 jours
CA19	35 jours
SOLARBOX	100 % autonome

Les batterie CRAPIE sont conçus pour alimenter la flasherie CRAPIE qui sont des produits basse consommation. L'utilisation du triflash avec des batteries concurrentes ne permet pas de garantir ces autonomies.

Rappel réglementaire (-IISR 8^{ème} partie - Art. 129)

Sur routes à chaussées séparées : Tous les panneaux en signalisation d'approche et de position sont rétro réfléchissants de classe 2. Le premier panneau de danger est en outre doté de trois feux de balisage et d'alerte synchronisés.

Sur routes bidirectionnelles : le premier panneau de danger est rétro réfléchissant de classe 2 ou doté de trois feux de balisage et d'alerte.

Toutes ces dispositions s'appliquent également aux zones dotées d'un éclairage public.

SUPPORTS

■ PIED INCLINÉ



■ SUPPORT FIXE



■ TYPE SC



■ AUTOLESTÉ

